

National Piste des Jeunes 2009

Règlement

- Le Palais des Sports de Grenoble organise lors des 6 Jours de Grenoble Isère 2009 le National Piste des Jeunes du 29 octobre au 3 novembre 2009.
- L'organisation du National Piste des Jeunes 2009 est confiée à Philippe Tête.
- Pour le contacter : Nationalpistejeune@neuf.fr
- Lors des 6 Jours de Grenoble Isère 2009, il sera assisté par trois personnes afin d'assurer les dépannages lors des épreuves.
- Le National Piste des Jeunes 2009 est ouvert aux coureurs minimes, cadets, juniors et féminines (minimes à juniors) licenciés F.F.C.
- 12 coureurs maximum par catégorie sont sélectionnés pour participer lors des 6 Jours de Grenoble Isère 2009 au National Piste des Jeunes 2009 : 12 minimes, 12 cadets, 12 juniors et 12 féminines (minimes à juniors).
- Lors des 6 Jours de Grenoble Isère 2009, aucun accompagnateur ne sera autorisé dans le quartier des coureurs.
- Les roues lenticulaires et à bâtons sont interdites lors du National Piste des Jeunes 2009.
- Le coureur leader du classement général doit porter le maillot jaune du National Piste des Jeunes 2009. Il doit le rendre s'il n'est plus leader. Seul le vainqueur final pourra garder le maillot jaune.

➤ Sélection National Piste des Jeunes

- Les coureurs médaillés individuels lors des Championnats de France sur piste 2009 sont qualifiés d'office. Ils doivent confirmer leur participation avant le 30 août 2009 (dernier délai) auprès du Palais des Sports de Grenoble, en envoyant une photo d'identité.
- La sélection pour le National Piste des Jeunes 2009 se déroulera le samedi 5 et le dimanche 6 septembre 2009.
- L'inscription et le règlement de l'engagement de 10€ pour les deux jours de sélection se feront sur place.
- Lors de chaque journée de sélection, une vitesse scratch et une addition de points sont organisées par catégorie. Chaque épreuve donne des points suivant le barème ci-dessous :

1 ^{er} = 25 points	2 ^{ème} = 20 points	3 ^{ème} = 18 points	4 ^{ème} = 17 points
5 ^{ème} = 16 points	6 ^{ème} = 15 points	7 ^{ème} = 14 points	8 ^{ème} = 13 points
9 ^{ème} = 12 points	10 ^{ème} = 11 points	11 ^{ème} = 10 points	12 ^{ème} = 9 points

- Un classement général est effectué pour chaque catégorie, en additionnant les points obtenus sur l'ensemble des quatre épreuves.
- En cas d'égalité, la place à la dernière épreuve départage les coureurs ex-æquo.
- La proclamation des coureurs sélectionnés est faite le dimanche après toutes les épreuves. Les 12 premiers de chaque catégorie (moins les coureurs sélectionnés d'office. Exemple : si 2 coureurs sélectionnés d'office il reste 10 places) sont sélectionnés. Lors de la proclamation, chaque sélectionné recevra une convocation et sera pris en photo.
- Lors des deux jours de sélection, le nombre des accompagnateurs (encadrement, entraîneur, mécanicien ...) dans le quartier des coureurs est limité à 1 accompagnateur pour les clubs ayant de 1 à 5 coureurs, à 2 accompagnateurs pour les clubs ayant de 6 à 15 coureurs ou à 3 accompagnateurs pour les clubs ayant plus de 16 coureurs. Ces accompagnateurs doivent porter durant toutes les compétitions une chasuble fournie par l'organisateur.
- Le non respect de ce règlement par un coureur ou une personne de son entourage, entraîne obligatoirement la non qualification de ce coureur au National Piste des Jeunes 2009.